

## Le 25 janvier 2022

## **PAR COURRIEL**

À: Michel Péloquin, maire
Benoit Bibeau, conseiller
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Vincent Lavallée, conseiller
Roger Soulières, conseiller

## Objet : Avis de convocation séance extraordinaire du 27 janvier 2022 à 18 h 30

Madame, Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqué(e) par le soussigné, greffier-trésorier, à une séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu <u>jeudi le 27 janvier à 18 h 30</u> en visioconférence.

## L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion pour présenter le règlement no 559-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux
- 4- Présentation du projet de règlement nº 559-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux
- 5- Avis de motion pour présenter le règlement n° 560-2022 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures des rues Avelin-Péloquin et Curé-Vanasse et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans.
- 6- Dépôt du projet de règlement nº 560-2022 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures des rues Avelin-Péloquin et Curé-Vanasse et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans.
- 7- Questions du public
- 8- Levée de l'assemblée

Bien à vous,

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma greffier-trésorier et directeur général

Maxime Daughter